association
Le Mail

LIVRET D'ACCUEIL

UNITE MERE – NOURRISSON

CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT
ET DE PREVENTION EN ADDICTOLOGIE AVEC HEBERGEMENT

Direction et administration
18 rue Delpech - CS 40415
80004 AMIENS CEDEX 1
03 60 12 26 28

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION LE MAIL 5

2. LES MISSIONS DE L'UNITE MERE – NOURRISSON 6

3. LES CONDITIONS D'ADMISSION 7

4. LES LOCAUX 8

5. L'EQUIPE 10

6. LE DEROULEMENT DE VOTRE SEJOUR 11

7. VOTRE BEBE 12

8. LES COMMUNICATIONS AVEC L'EXTERIEUR 13

9. LES RELATIONS AVEC VOTRE ENTOURAGE FAMILIAL ET CELUI DE VOTRE ENFANT 13

10. VOTRE PROJET DE SORTIE 13

11. COMMENT CONTACTER L'UNITE MERE-NOURRISSON ? 14

12. LES AUTRES SERVICES DE L'ASSOCIATION 15

Vous êtes jeune maman ou future maman…

Votre consommation de drogues, d'alcool ou de médicaments vous pose problème.

Vous êtes confrontée à des difficultés sociales, familiales, économiques, judiciaires et/ou de santé.

L'Unité Mère-Nourrisson (UMN) vous propose un lieu d'accueil et de soins adapté à vos besoins, dans un cadre favorisant la relation avec votre enfant.

Ce livret d'accueil est à votre disposition. Il va contribuer à votre information.

1. Presentation de l'Association Le Mail

L'association Le Mail, créée en 1975, est une association à but non lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle est spécialisée dans la prévention, le soin et la réduction des risques pour les personnes présentant des conduites addictives liées:

- à la consommation de substances illicites (héroïne, cannabis, cocaïne),
- à la consommation de substances licites (alcool, tabac, traitements médicamenteux détournés de leur usage),
- à certains comportements (jeux d'argent, achats compulsifs, jeux vidéo).

L'Unité Mère-Nourrisson est un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) avec hébergement.

Les missions d'un CSAPA sont:

- l'accueil,
- l'information,
- l'évaluation de la situation de la personne reçue,
- la prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative,
- l'orientation vers d'autres structures plus adaptées, si besoin.

L'accompagnement y est gratuit et confidentiel. A la demande de la personne, il peut être anonyme.

2. Les missions de l'unite mere - nourrisson (UMN)

L'Unité Mère-Nourrisson accueille des femmes majeures, en fin de grossesse ou avec leur nouveau-né ou leur enfant de moins de trois ans, présentant des difficultés liées à la consommation de substances psycho-actives.

Les objectifs majeurs du séjour sont la construction et le maintien du lien mére-enfant ainsi que l'évolution de la situation de la mère.

Cette unité s'est donnée pour missions :

- d'offrir un lieu et des prestations permettant d'assurer la sécurité physique et le bien-être de la mère et de l'enfant,
- d'évaluer, dans la prise en charge au quotidien, les besoins éducatifs, médicaux et psychologiques de la mère du nourrisson, la nature des liens familiaux et l'investissement auprès de l'enfant, du père ou de toute personne ressource,
- d'élaborer un projet individualisé sous forme d'un contrat de séjour,
- d'assurer un accompagnement médical, psycho-logique, social et éducatif afin de favoriser d'une part la relation mère-enfant et d'autre part une réflexion sur la pharmaco-dépendance,
- d'élaborer un projet de sortie ou une proposition d'orientation.

3. Les conditions d'admission

Vous pouvez nous adresser votre demande personnellement par courrier, par téléphone ou par mail.

Vous pouvez également être accompagnée dans cette démarche par votre médecin traitant, par les professionnels en charge de votre suivi (sage-femme, médecin, assistant social, équipe de la PMI, CSAPA) ou par toute autre personne de votre entourage.

N'hésitez pas à nous contacter bien avant la date prévue de l'accouchement. A cette occasion, nous pourrons vous informer sur le fonctionnement de l'Unité Mère-Nourrisson et évaluer ensemble votre situation.

L'admission dans cette unité se fait sur la base du volontariat. Elle peut être simple et rapide, sous réserve que la prise en charge proposée corresponde à votre projet et qu'une place soit disponible.

L'admission nécessite que vous soyez sevrée ou stabilisée par un traitement (substitution et/ou psychotropes). Nous pouvons vous accompagner dans cette démarche.

Nous vous accueillons en fin de grossesse, sortante de maternité ou accompagnée de votre enfant âgé de moins de trois ans.

Dans le cadre d'une sortie de maternité, si votre enfant doit rester hospitalisé, vous pouvez être accueillie seule. En attendant que votre nourrisson intègre l'unité, vous aurez la possibilité d'aller le voir et de vous en occuper en lien avec l'équipe de pédiatrie et celle de l'UMN.

L'accueil est également possible pour les enfants bénéficiant d'une mesure d'assistance éducative (AED, AEMOJ, OPP, placement ASE).

4. Les locaux

L'Unité Mère-Nourrisson est installée dans une maison de plain-pied, avec un jardin, située à Amiens.

L'Unité Mère-Nourrisson est ouverte tous les jours de l'année. Sa capacité d'accueil est de 5 places en internat.

De façon à préserver votre intimité, vous serez hébergée avec votre bébé en chambre individuelle et meublée.

Le reste des locaux est organisé autour **d'un vaste espace de vie collectif** comprenant :

- une cuisine avec un endroit réservé à la préparation des biberons,
- une salle à manger,
- un salon,
- un espace de jeux pour les bébés,
- une pièce de repos pour les nourrissons dans la journée.

D'autres espaces sont également à disposition : deux espaces toilette/change pour les bébés, deux salles de douche avec sanitaires pour les résidentes et une laverie.

La salle à manger

La cuisine

Le salon

L'espace de jeux pour les bébés

Pièce de repos pour les nourrissons

Espace de toilette et de change

La chambre

5. L'EQUIPE

Elle est composée d'éducateurs spécialisés, d'assistants de service social, d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une auxiliaire de puériculture, d'une sage-femme, d'une psychologue et d'une cheffe de service.

Un intervenant est présent chaque nuit. En cas de problème, vous pouvez le solliciter.

L'équipe pluridisciplinaire est là pour vous accompagner dans votre démarche de soins et dans votre relation avec votre enfant. Elle travaille dans le respect de la confidentialité.

La prescription et le suivi des traitements psychotropes et les traitements de substitution sont assurés par les médecins et les infirmiers du CSAPA ambulatoire.

La directrice de l'association, le directeur adjoint et les services administratifs participent au fonctionnement de la structure.

6. Le deroulement de votre sejour

La durée de votre séjour est variable. Initialement de 6 mois, elle peut être inférieure ou supérieure mais ne peut excéder 1 an.

Un membre de l'équipe est **votre référent** pendant votre séjour. Il est votre interlocuteur privilégié, avec lequel vous élaborez vos projets.

Votre séjour s'organise autour de temps collectifs et de temps individuels.

Les temps collectifs, accompagnés par les membres de l'équipe, comprennent :

- les réunions pour l'organisation de la vie à l'unité (la participation aux tâches ménagères, la préparation des repas),
- les repas pris ensemble et confectionnés par vos soins,
- l'entretien des locaux,
- l'organisation des activités de détente et de loisirs,
- le groupe de parole.

Les temps individuels s'organisent autour :

- des soins apportés à votre bébé avec l'accompagnement de l'équipe si besoin,
- des entretiens avec votre référent, la psychologue, la cheffe de service,
- de vos démarches personnelles en terme de maintien de droits, d'insertion sociale, professionnelle ou concernant votre santé (en autonomie ou accompagnée),
- de votre suivi financier (élaboration d'un budget, règlement des dettes),
- de moments personnels (temps libres, famille, loisirs).

Le premier mois se veut être une période d'admission ; impliquant la mise en place de modalités personnalisées et adaptées à votre situation.

Durant la durée de votre séjour, des entretiens réguliers permettent une évaluation globale de votre situation (besoins, projets, objectifs).

7. VOTRE BEBE

Pendant toute la durée de votre séjour, votre enfant réside avec vous au centre de soins. Il fait partie intégrante de l'unité.

Le centre de soins dispose de l'ensemble du mobilier nécessaire à l'accueil de votre enfant pour la toilette, le sommeil et la préparation des repas. Durant le premier mois, l'unité met à votre disposition un équipement de première nécessité (lait, biberons, couches). Au-delà de cette période, le lait et les couches sont à votre charge.

Son quotidien :

Les journées s'articulent autour des besoins fondamentaux et du rythme de l'enfant:

- repas,
- sommeil,
- toilette,
- socialisation (éveil, jeux, massages, comptines).

Son suivi médical :

Le suivi médical de l'enfant est assuré en lien avec les services de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et/ou le médecin de votre choix.
Si un suivi spécialisé est nécessaire, il peut être effectué par les services du CHU d'Amiens.
Les examens médicaux se font en votre présence et si besoin, avec un membre de l'équipe.

La sécurité, le bien-être et le développement de l'enfant sont une priorité.

Les services de l'aide sociale à l'enfance et les services judiciaires compétents peuvent être contactés, si besoin.

8. Les communications avec l'exterieur

Le centre de soins est un lieu privé, l'accès y est donc réglementé. Vos démarches à l'extérieur de l'unité sont anticipées avec votre référent et les membres de l'équipe.

Les communications téléphoniques depuis l'UMN sont réservées aux démarches administratives et au maintien du lien parent-enfant-fratrie.

Vous pouvez envoyer et recevoir du courrier.

9. Les relations avec votre entourage familial et celui de votre enfant

En fonction de votre projet, des rencontres avec votre famille peuvent être organisées.

Dans le respect de la confidentialité des résidentes, ces visites s'effectueront en dehors de la structure et si besoin, dans des lieux adaptés.

10. Votre projet de sortie

Votre projet de sortie se travaille tout au long de votre séjour. Il est ajusté en fonction de l'évolution de votre situation.

11. COMMENT CONTACTER L'UNITE MERE-NOURRISSON ?

Personnes à contacter :

François MANABLE
Chef de service

☎ 06 03 54 10 91
francois.manable@assoc-lemail.net

Cécile LEFEVRE
Psychologue clinicienne
Ligne Femmes et Addictions

☎ 07 77 26 79 48
cecile.lefevre@assoc-lemail.net

Par téléphone :

☎ 03 22 89 40 74
Répondeur téléphonique
Laissez votre message avec vos coordonnées

Par courrier :

Association Le Mail
18 rue Beauregard
CS 40415
80004 AMIENS CEDEX 1

Par e.mail :

umn267@assoc-lemail.net

Par fax :

03 60 12 26 31

12. LES AUTRES SERVICES DE L'ASSOCIATION

L'association LE MAIL c'est aussi :

Un CSAPA ambulatoire : prise en charge psychologique, sociale et médicale.
La prescription et le suivi des traitements ont lieu dans ce centre.
Possibilité de consultation à Abbeville, Flixecourt, Péronne, Albert.
Il est situé au 18 rue Delpech à Amiens ☎ 03 60 12 26 27

Un CSAPA avec hébergement mixte (hommes–femmes–couples non accompagnés d'enfant) : permet à toutes personnes souffrant d'addiction d'élaborer son projet de soin.
Il est situé en centre-ville, 89 rue Gaulthier de Rumilly à Amiens
☎ 03 60 12 25 95

Un CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues) : accueil collectif et individuel pour tous, les après-midi. Un temps est consacré à l'accueil des femmes avec ou sans enfant chaque mardi matin.
Il est situé au 22, rue Saint-Leu à Amiens ☎ 03 22 72 02 18
et au 19 rue du moulin quignon à Abbeville ☎ 03 22 24 11 59
☎ 06 46 90 11 73
Et en partenariat avec l'association SATO de Picardie, un CAARUD situé 2 rue de la chaussée romaine à Saint-Quentin
☎ 06 37 94 23 60

L'association assure des Consultations Jeunes Consommateurs à Amiens, Abbeville et Albert ☎ 03 60 12 26 27

L'accueil et l'accompagnement dans les différents services de l'association se fait de façon confidentielle et gratuite.